



Communiqué 2026 - 17

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 26 octobre 2026

Réaction à la décision sur la gestion des reprises de congés fériés

Bonjour tout le monde,

Nous souhaitons clarifier notre position concernant la décision de l'employeur de ne pas respecter l'entente convenue relativement à la gestion des reprises de congés fériés et du refus de l'employeur d'accorder les vacances à la journée.

L'employeur justifie sa décision, entre autres, par ses préoccupations concernant la période des Fêtes et le risque de manquer de personnel en raison des absences autorisées ainsi que de la possibilité que certains besoins ne soient pas sélectionnés lors des journées de fort achalandage. Bien que nous comprenions les enjeux opérationnels que cette période peut représenter, il est important de ne pas perdre de vue l'enjeu principal. Rappelons d'ailleurs que l'abolition du concept de disponibilité pour les employés à temps partiel faisait partie intégrante du modèle d'assignation proposé par l'employeur lui-même lors des dernières négociations.

Pour nous, le problème dépasse la gestion des absences pendant la période des Fêtes. Il concerne surtout le modèle de gestion de l'entreprise et la façon dont l'employeur choisit d'assumer ses responsabilités organisationnelles.

Nous avons proposé des solutions afin de répondre à leurs inquiétudes, mais l'employeur a refusé nos recommandations prétextant vouloir maintenir un processus simple.

La planification des effectifs, la prévisibilité des opérations et la capacité de maintenir les services relèvent de la responsabilité de l'employeur. Les difficultés anticipées dans la gestion du personnel ne devraient pas servir de justification pour revenir sur une entente déjà convenue.

Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9
514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com

Cette entente visait justement à établir un cadre clair et prévisible pour la gestion des absences. Le fait que l'employeur décide maintenant de ne pas la respecter soulève un enjeu de confiance, de cohérence et de respect des engagements pris entre les parties.

Notre objectif n'est pas de nier les défis opérationnels que peut représenter la période des Fêtes. Il est plutôt de rappeler que ces défis doivent être pris en charge par une planification adéquate et des solutions de gestion, plutôt que par une remise en question des engagements pris.

**Solidairement,
L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)**

Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9
514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com